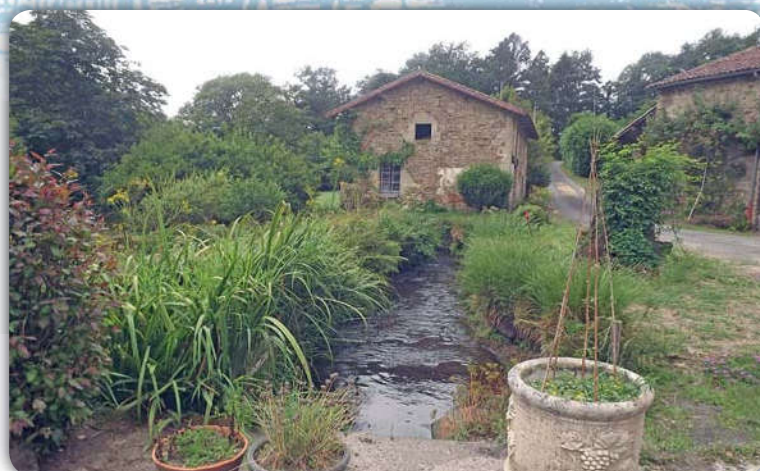




Moulin de Taillac.

Calendrier des festivités 2019

Jeudi 22 août: BUIS BLUES FESTIVAL

Samedi 24 août: TOUR DU LIMOUSIN

Samedi 5 octobre: LOTO - COMITÉ DES FÊTES

Samedi 16 novembre: SOIRÉE TARTIFLETTE - COMITÉ DES FÊTES

Dimanche décembre: MARCHÉ DE NOËL - APE

Services intercommunaux



Médiathèque l'@postrophe - Nantiat

Lundi	FERMÉ
Mardi	15 h - 18 h
Mercredi	10 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30
Jeudi	15 h - 18 h
Vendredi	15 h - 19 h
Samedi	10 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

Collecte des encombrants 2019 (S'inscrire à la mairie avant la collecte)

Lundi 9 septembre



Collecte des ordures ménagères

Le Nord, le Bourg et les Forêts: le lundi
Le Sud, les Graules et les Pointiers: le mercredi
(SORTIR LES BACS OU SACS LA VEILLE)

Collecte de remplacement jours fériés:

Mercredi 25 décembre par le samedi 21 et 28 décembre 2019

Mercredi 1^{er} janvier par le samedi 4 janvier 2020

Horaires d'ouverture de la déchetterie communautaire de Nieul - 05 55 08 17 69

Lundi	9 h - 12 h / 14 h - 17 h 45
Mardi	9 h - 12 h / 14 h - 17 h 45
Mercredi	9 h - 12 h / 14 h - 17 h 45
Jeudi	FERMÉ
Vendredi	9 h - 12 h / 14 h - 17 h 45
Samedi	9 h - 12 h / 14 h - 17 h 45



Le mot du maire

ENFIN!!! Oui, enfin les travaux de la zone urbanisée dite de « La Mariée » ont commencé. Le projet a été lancé en 2011 par les négociations en vue de l'acquisition du terrain qui s'est réalisée en 2012. Les études techniques ont été effectuées par la suite et des obstacles sont apparus retardant ce projet: présence d'une zone humide que nous avons dû compenser en conventionnant avec le Conservatoire des Espaces Naturels, obligation d'effectuer des recherches archéologiques préventives (qui n'ont rien donné...). Cette opération va, à terme, modifier de façon importante notre bourg.

Les travaux d'aménagement de l'avenue du 8 mai 45 sont quasiment achevés. Les espaces destinés à recevoir des végétaux ont été ensemencés de façon provisoire et les plantations définitives seront réalisées à l'automne par les agents municipaux.

Dans ce numéro d'Info Chamborêt vous trouverez une présentation synthétique du budget 2019 et chacun pourra constater qu'une fois encore la dotation de l'Etat est en diminution!

Malgré cela, le Conseil Municipal a choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition qui restent parmi les plus bas du département en privilégiant la recherche d'économies.

Des changements sont intervenus en ce début d'année, la voirie et l'assainissement sont désormais gérés par la CC Elan, cela pourra engendrer des délais d'intervention un peu plus longs mais en contrepartie le volume des travaux sera plus important.

Plusieurs réunions d'information et des ateliers de travail ont été organisés par la direction des routes du Centre-Ouest sur le projet de création d'un créneau de dépassement sur la RN 147 entre La Barrière et Le Châtain. La décision définitive de l'Etat devrait intervenir prochainement. Je ne peux que me réjouir de savoir que des projets existent pour que cette route nationale soit enfin au niveau de sa fréquentation toutefois depuis plusieurs dizaines d'années des projets qui n'ont jamais vu le jour nous ont été présentés!!!

Nombreux sont ceux qui vont profiter de leurs congés d'été, aussi, bonnes vacances à tous, en espérant que la période de canicule que nous venons de connaître laisse du répit pour en profiter pleinement.

Le Maire, Jean-Jacques DUPRAT

Ouverture du secrétariat de Mairie

Lundi, mardi, jeudi : 9 h à 12 h – 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi, vendredi, samedi : 9 h à 12 h

Téléphone : 05 55 53 45 05 ou 09 75 42 56 25

Télécopie : 05 55 53 35 95

e-mail : mairie.chamboret@wanadoo.fr

site : www.chamboret.fr

Permanences : Maire et adjoints : sur rendez-vous

Agence postale : Du lundi au vendredi 9 h à 12 h

Téléphone : 05 55 53 45 15

Directeur de la publication : Jean-Jacques DUPRAT,

Rédaction et photos : Françoise DEVOS, Mathilde BADET, Nelly BOULESTEIX, Jean-Pierre BOURDET, le secrétariat de mairie, les associations et les enseignantes.

VIE DE LA COMMUNE

État civil

Naissances



27 JANVIER : Diane, Jade BOIS

24 MARS : Ilyana, Margot, Louane AUTEF

Décès



13 MARS : Jean-Claude, Rémi DEVOS



Mariages

14 MAI : Aurore Julie LUMY et Samuel Etienne CLAUD

1^{er} JUIN : Nadine, Céline BOUCHERON et Michaël BOT

Vie pratique - Les numéros utiles

DÉSIGNATION	TÉLÉPHONE	HORAIRES
Association soins à domicile de Nantiat	05 55 53 37 03	
Cabinet infirmier BARTHES à Nantiat	05 55 53 54 56	
Gendarmerie - Brigade de Nantiat	05 55 53 30 42	Lundi 9 h - 12 h et vendredi 14 h - 18 h
Assistante sociale, Mme RULLIER	05 55 53 42 45	Permanences à Nantiat : mardi 14 h - 16 h 30 ; jeudi 9 h - 11 h
Solidaribus	06 03 87 04 99	
Référente autonomie, Mme JAUGEARD	05 55 53 38 98	Permanences à Nantiat : vendredi : 9 h - 10 h
Conciliateur de Justice - M. MASPATAUD	05 55 53 42 43	Permanences Mairie Nantiat : 2 ^e lundi : 9h - 12h
Association UFC Que choisir	05 55 33 37 32	Permanences sur rendez-vous à la Mairie de Bellac
SPA Refuge Lucien BERDASE à Couzeix	05 55 48 06 75	Ouvert du lundi au samedi de 14h-18h, sauf jours fériés

Le facteur et le chien

Cela pourrait être le titre d'une belle histoire mais parfois la réalité est tout autre : chaque année en France 2 000 facteurs sont mordus lors de leur tournée. Nous devons rappeler à tous les propriétaires de chien qu'en cas d'accident (votre chien mord le facteur ou le pneu du véhicule par exemple) leur responsabilité est engagée, et ils risquent une amende et des poursuites. Pour éviter toute rencontre malencontreuse entre votre chien et votre facteur, des mesures simples doivent être appliquées.



1 : assurez-vous que votre chien ne peut pas s'échapper de votre propriété : portail fermé, clôture hermétique, hauteur des deux suffisantes.



2 : assurez-vous que votre boîte aux lettres et votre sonnette soient accessibles au facteur mais hors de portée de votre chien.



3 : lorsque votre facteur sonne à votre porte, placez votre chien dans une pièce à part avant d'aller ouvrir.



4 : si votre chien se met à courir pour attaquer le facteur, surtout ne courez pas derrière votre animal.

Restez plutôt à distance et rappelez fermement votre chien.

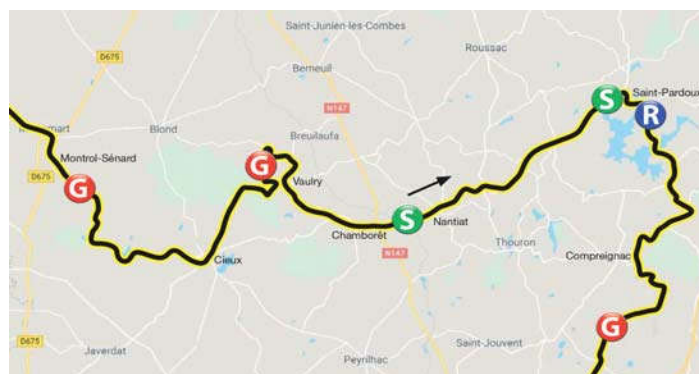
Comprenez bien : même un chien habituellement gentil peut se montrer imprévisible ou être effrayé.

Il n'a pas la même attitude avec vous qu'avec votre facteur, quelle que soit la nouvelle (bonne ou mauvaise) que celui-ci vous apporte.

Le Tour du Limousin traversera la commune

Samedi 24 août, à partir de 12 heures 15, le 51^e Tour du Limousin empruntera la RD 711 après avoir gravi les pentes du site de la Chapelle de Vaulry. Après avoir franchi la RN 147, en direction de Nantiat, les participants effectueront un sprint récompensé par des points comptant pour le classement.

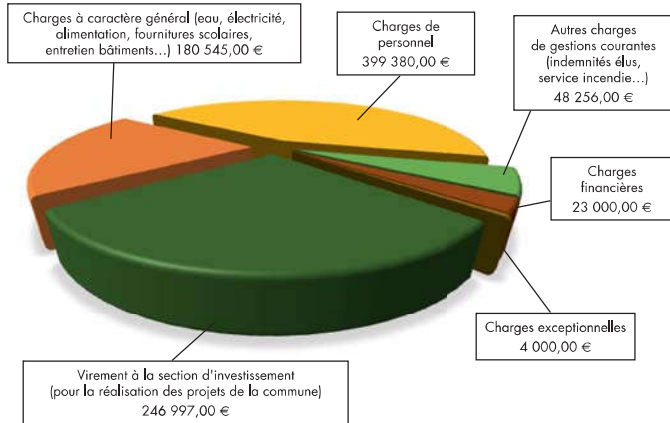
Il est demandé aux habitants de réaliser une décoration des lieux, par exemple des vieux vélos tagués, décorés de couleurs vives ou tout autre illustration de soutien à cette manifestation, retransmise sur la chaîne télévisée L'équipe en direct. Merci d'avance de votre créativité.



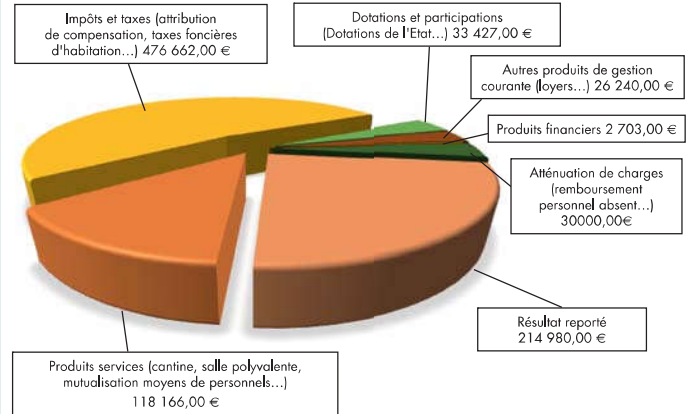
VIE DE LA COMMUNE

Budget principal

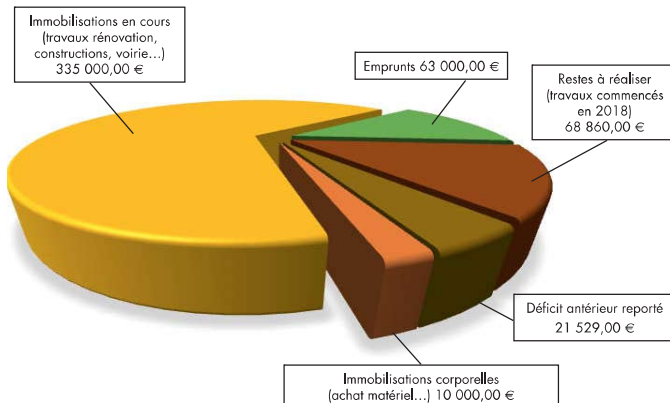
Dépenses de fonctionnement 2019 - 902 178,00 €



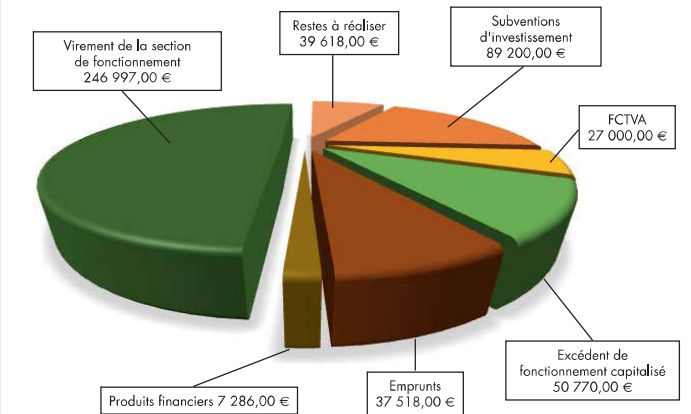
Recettes de fonctionnement 2019 - 902 178,00 €



Dépenses d'investissement 2019 - 498 389,00 €



Recettes d'investissement 2019 - 498 389,00 €



Budgets annexes

BUDGET EAU	LOTISSEMENT LA MARIÉE	RÉGIE TRANSPORT SCOLAIRE
Fonctionnement : 225 860,00 €	Fonctionnement : 549 603,00 €	Fonctionnement : 42 434,00 €
Investissement : 60 337,00 €	Investissement : 627 350,00 €	Investissement : 51 525,00 €

Dotations de l'Etat (DGF + DSR)



VIE DE LA COMMUNE

Du blues à Chamborêt

Le Buis Blues Festival (BBF) est une manifestation qui existe depuis 14 ans.

Ce genre musical d'origine afro-américaine est né au XIX^e siècle. Ses sonorités inspirent d'autres genres musicaux tels que : le jazz, le rock ou la country. C'est un festival à taille humaine qui accueille des grands noms du Blues.

Fort du succès de cette manifestation, les éditions se sont délocalisées vers les communes avoisinantes de Le Buis au fil des années. L'édition 2019 aura lieu du 21 au 24 août 2019. Pour la première fois, la commune de Chamborêt se prépare, à accueillir le BBF. Le rendez-vous est donné jeudi 22 août à partir de 19 heures pour accueillir deux concerts. Deux groupes se produiront. Tout d'abord, le groupe Dalva. Ce sextet définit sa musique comme du blues des déserts urbains.

Les textes abordent des thèmes tels que le déracinement qui provoque l'exil, la solitude et peut engendrer l'esclavage et les déserts urbains. Ensuite, le groupe Lisa Lystam Family Band, groupe suédois composé de cinq artistes dont c'est la première représentation en France. Une découverte mutuelle en perspective ! Cette soirée mobilise une cinquantaine de bénévoles. La municipalité, les agents communaux, les associations de la commune et aussi de communes avoisinantes apportent également leur aide dans le déroulement de cette manifestation.



Un grand merci à eux de leur implication pour cette occasion. La place de la Mairie va être transformée pour accueillir la scène, les espaces buvette et restauration. La circulation automobile sera interdite dans le Bourg ce jour-là pour permettre au public la déambulation sur le festival. Des itinéraires de déviation seront mis en place et des parkings à proximité du Bourg seront matérialisés pour l'accueil du public.

Chamborêt en cuisine et en radio



Chaque jour, sur les ondes de France Bleue Limousin, de 10 h 15 à 10 h 45, l'émission La vie en bleu : Régine en cuisine nous régale de ses recettes alléchantes.

Certains auditeurs confient même se laisser volontiers détourner de leurs activités courantes pour tendre l'oreille et saliver. Le 16 mai dernier, Régine Rossi Lagorce (chroniqueuse en patrimoine culinaire et créatrice de recettes) et son équipe technique ont posé leur micro et leur caméra dans le restaurant scolaire de la commune de Chamborêt.

Défenseuse d'une cuisine traditionnelle et des produits locaux, Régine a animé en direct l'émission en compagnie de Jean-Jacques DUPRAT, le Maire, Christophe et Martine agents au restaurant scolaire et les producteurs locaux suivants : le GAEC Guenant, le GAEC des Quatre Vents, la Ferme des Potes, la Ferme des Fontenelles.

Au cours de l'émission enregistrée en direct, sur fond de casseroles frémissantes et de tables dressées, la commune a rappelé le soin apporté à la préparation de repas de la cantine au moyen de denrées issues de production locale et/ou biologique. Les producteurs se sont exprimés en direct sur leurs activités de manière engagée voire poétique.

Ce moment de partage s'est suivi d'une présentation de la recette du jour détaillée ci-dessous : la brouillade d'œuf aux épinards et aux shiitakés.

Par personne :

- 1 bol d'épinards frais émincés
- + ½ c à c de beurre,
- + ½ louche de shiitakés lavés et émincés
- + ½ c à c de beurre, 1 œuf
- + ½ c à c de beurre, sel et poivre.

Cuire les épinards avec sel et poivre et beurre. Réserver. Cuire les shiitakés dans le beurre, saler et poivrer et réserver. Répartir les épinards chauds, dessus dresser les shiitakés chauds, cuire l'œuf avec le beurre, le « brouiller » et le répartir sur les champignons. Servir.

Astuces :

Cette recette peut se déguster froide, il suffit alors d'ajouter du vinaigre aux épinards et champignons. La brouillade peut être remplacée par un œuf au plat.

A proposer sur un fond de tarte fine, une tartine ou sur une galette de blé noir.

L'émission s'est clôturée par une petite photo souvenir. Les producteurs ont été unanimement touchés par la personnalité avenante et engagée de Régine.

VIE DE LA COMMUNE

Économie

Nous continuons dans ce bulletin à mettre en avant des entreprises qui constituent le tissu économique municipal et participent largement à son développement. Nous en avons choisi trois qui représentent bien, par leur dynamisme et leur savoir faire la progression économique de la commune. Dans le prochain numéro du petit journal nous nous attarderons sur d'autres entreprises plus récentes ou bien implantées qui contribuent également à

la prospérité de notre petit bourg. Dans le bulletin précédent, nous avons mis en avant l'exploitation avicole de Stéphanie et Christophe Brun sis à Corrigé. Cette entreprise qui ne cesse d'évoluer vient de faire installer un distributeur d'œufs bio afin de répondre à une demande croissante et élargir le créneau horaire. Ce qui offre à la commune un service supplémentaire des plus innovant que d'autres nous envie déjà !



L'Auberge de la Lande de Taillac

Bien connu maintenant des habitants de Chamborêt le restaurant offre à ses clients dans un joli cadre agréable et verdoyant une cuisine gastronomique et traditionnelle. Pascal GRANET aux commandes gère cet établissement de 70 couverts avec une équipe des plus compétente depuis maintenant plus de quatre ans. Composée de cinq employés : A la cuisine : un chef Frédéric, qui avec son second Vivien et un jeune apprenti Hugo prépare avec brio un menu sans cesse renouvelé composé de produits



régionaux, au service : Bruno et Léo nous assurent une prestation dynamique et un

très bon accueil. Le restaurant est ouvert tous les midis du lundi au dimanche et le week-end vendredi et samedi soir, et offre une belle terrasse ombragée bien agréable en saison d'été. Les produits utilisés sont frais et M. GRANET a une politique d'entraide avec les producteurs locaux qu'il fait travailler. Même si l'activité est plus importante l'été, le restaurant a une progression d'activité régulière et s'attache à toujours s'améliorer en proposant une cuisine sincère et authentique.

Boulanjade



Une boulangerie provisoire est visible depuis le 4 mars 2019 sur la place de Chamborêt : **Boulanjade**.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7 h à 13h30 et de 16 h à 19 h et le samedi et dimanche de 7 h à 13 h.

Elle propose plusieurs variétés de pain, des viennoiseries, des sandwiches et fait également, service traiteur. À terme, si le nombre de clients est satisfaisant

elle pourrait s'installer définitivement sur Chamborêt et prendrait la place de l'ancienne boulangerie. Ainsi, elle pourrait se développer et diversifier son activité avec un peu d'épicerie et des produits régionaux. Nous souhaitons donc longue vie et bonne chance à cette entreprise qui serait la bienvenue et aiderait positivement au développement de la commune. Venez nombreux !

La Bergerie

David et Emilie ont racheté le fond de commerce du restaurant la Bergerie, historiquement connu des Chamborétains et ont ouvert le 4 février 2019 un bar restaurant, snack, glacier. Après une jolie restauration ils en ont fait une cadre agréable sur la nationale 147. La clientèle cible est principalement constituée de gens de passage, restauration rapide, entreprises... qui viennent déguster une cuisine faite maison, avec de bons produits régionaux. Le restaurant est ouvert tous les jours du lundi au vendredi midi et soir, propose des menus à 13,50



euros et comprend une grande salle joliment décorée de 60 couverts. Lise et Nathalie sont d'excellentes cuisinières et

pâtisseries, nous concoctent des petits plats comme à la maison qui donnent envie à tous d'aller déguster leur cuisine. Emilie et Kathleen offrent à la clientèle un service très chaleureux et convivial en plus d'être rapide et dynamique. Une terrasse ombragée a permis une ouverture sur l'extérieur pour déjeuner ou passer un bon moment devant un verre. Ils ont des projets également d'animations ; comme la fête de la musique où d'aucun aura pu écouter de la bonne musique et boire des cocktails. Nous souhaitons longue vie à cette entreprise pleine de promesses.

VIE DE LA COMMUNE

Environnement : Le CEN Limousin devient « CEN Nouvelle-Aquitaine »

Le Conservatoire d'espaces naturels Limousin a changé son nom lors de l'assemblée générale extraordinaire d'octobre : c'est la première étape de la fusion-absorption du CEN Limousin, du CEN Aquitaine et du CEN Poitou-Charente. En effet l'Etat et la région Nouvelle-Aquitaine ne reconnaîtront qu'un seul CEN sur le territoire régional, auquel ils donneront leur subvention. C'est au CEN Limousin que le président régional a confié la responsabilité de cette fusion, qui devra être effective au 1^{er} janvier 2020. Dans l'immédiat, pour le CEN Limousin c'est simplement un changement de nom, jusqu'à ce que les membres des bureaux des 3 CEN se mettent d'accord sur les nouveaux statuts du futur CEN régional. Le CEN Nouvelle-Aquitaine est une association qui a pour but la protection d'espaces naturels remarquables (et souvent fragilisés), de leur faune et flore associées. Ses champs d'intervention sont : 1) la protection et gestion des sites naturels (via l'acquisition de terrains ou des conventions avec les propriétaires); 2) l'expertise scientifique et technique, réalisée pour divers partenaires; 3) la sensibilisation à la nature, avec des animations pour

tous, locales ou nationales (fréquence grenouille, fête de la nature...). Le CEN fonctionne en grande partie grâce aux subventions (Europe, Région Nouvelle-Aquitaine, Agence de l'Eau Loire-Bretagne...). A cela s'ajoute les produits des prestations et assistances techniques, les adhésions et autres produits.

En 2018, le CEN emploie 33 personnes en Limousin et a de nombreux partenaires publics ou privés. Les adhérents sont : 305 individuels, 43 communes, 12 groupes de communes, 28 associations, 2 collectivités territoriales. **A Chamborêt**, le CEN gère une partie des 77 hectares des marais (et prairies humides) : acquisitions foncières et conventions (24,41 ha). De plus, il est chargé du suivi d'une zone compensatoire (le long du Bacheret), conséquence de l'aménagement du lotissement de la Mariée. Le statut associatif du CEN Nouvelle-Aquitaine permet à tous de s'investir dans la préservation de notre patrimoine naturel.

Devenez adhérent, (17 € individuel) et/ou participez aux animations et chantiers bénévoles. Le siège social du CEN est à Saint-Gence, 6 ruelle du Theil; toutes les infos sur www.conservatoirelimousin.com



Orchidée sauvage : L'Orchis tacheté

Samedi 20 juillet: sortie « la vie foisonnante des mares de Nieul »; gratuit, rendez-vous devant le château de Nieul à 14 h ou 16 h avec vos bottes !

Urbanisme : le Plu : suite et application



Après plusieurs années de travail, le PLU est achevé. Il s'applique désormais (et pour 10 ans) à toutes les constructions nouvelles, les aménagements de constructions existantes, mais aussi aux installations classées pour la protection de l'environnement et aux démolitions, sur le territoire de Chamborêt. Ainsi chaque parcelle communale appartient à une zone, et pour chaque zone les constructions sont soumises à des règles. Voici quelques exemples.

– La démolition d'une construction identifiée dans le PLU doit être déclarée au préalable.

- La construction d'une clôture est soumise à une autorisation administrative; sa hauteur maximale est de 1,50 m en façade (dont 0,60 m à 0,80 m de muret s'il y a un muret), de 2 m en limite séparative. En limite de zone naturelle, elle doit prendre en compte la continuité écologique.
- En zone urbanisée, une haie nouvelle doit être constituée d'essences locales.
- Dans certaines zones, la hauteur maximale d'une habitation est de 12 mètres.
- Dans la zone à vocation industrielle, artisanale et commerciale, les stationnements destinés aux visiteurs et aux besoins des activités, admises dans la zone, devront être intégrés au plan d'aménagement. Ils devront faire l'objet d'un aménagement paysager. Le projet devra limiter l'imperméabilisation des sols en intégrant des places de stationnement en revêtement perméable sur au moins 30 % de l'emprise au sol.

Le PLU donne aussi des indications quant à l'implantation des constructions par rapport aux voies publiques, la hauteur des constructions, l'aspect extérieur (matériaux, couleurs), la pente des toits, l'emplacement des piscines etc.

Avant toute modification sur votre propriété, renseignez-vous sur la zone dans laquelle se situe votre parcelle, et son règlement: sur le site internet de Chamborêt ou à la mairie.

VIE DE LA COMMUNE

🚦 Zones 20 et 30 : Aménagement de l'avenue du 8 mai 1945

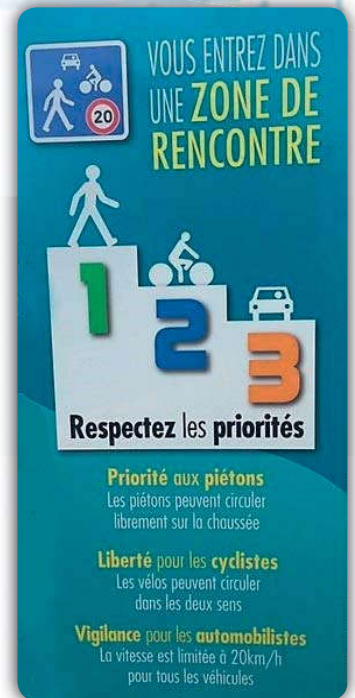
De la RN 147 jusqu' à la rue de Meuquet, l'avenue du 8 mai a été entièrement « relookée ». Les travaux sont quasiment terminés, il restera à réaliser la plantation définitive des végétaux à l'automne.

Toute cette zone est désormais limitée à 30 km/h. Deux écluses ont été aménagées avec un sens de passage prioritaire indiqué par des panneaux, leur but est de limiter la vitesse des véhicules et de faciliter le passage des piétons.

Par ailleurs le stationnement est interdit hors des zones aménagées à cet effet.

C'est l'occasion de rappeler que les rues des Tulipes, du stade, du 19 mars et des Roses sont situées dans une zone de rencontre :

- la vitesse maxi est 20 km/h
- elles sont en sens unique (sauf pour les vélos)
- les piétons y sont prioritaires puis dans l'ordre les cyclistes et les voitures.



🚧 « La Mariée » : les travaux de voiries ont commencé

Comme le mot du Maire vous l'annonce en première page, les travaux de piquetage, traçage et terrassements sont engagés dans le lotissement communal de La Mariée, depuis le 12 juin. La voirie de cette zone est la première vision de ce futur cadre de vie. La première tranche concernera 19 lots dont quatre ont été

réservés à l'ODHAC qui construira deux T3 et deux T4 destinés à la location. Cette phase prévoit l'implantation des travaux et des lots, le décapage de la terre végétale et son stockage sur site, la réalisation d'une première couche de forme et d'un bassin de rétention des eaux pluviales. Bon vent à ce nouveau quartier !

🗑️ Mes déchets verts : qu'en faire ?

Avant de jeter mes « déchets verts » à la déchetterie, il est possible de limiter leur production ou de les valoriser chez moi. Ainsi je peux :

- **choisir des espèces de haies et d'arbustes à croissance lente** qui nécessitent des tailles moins fréquentes et produisent moins de déchets.
- **adopter des poules** qui mangent mes restes alimentaires et me donnent des œufs.
- **pratiquer la tonte mulching** L'herbe reste sur le sol et le fertilise,
- **broyer mes tailles de haies** et d'arbustes (je n'ai plus le droit de les brûler depuis 2011). J'utilise le broyat produit sous forme de paillage, ou en mélange dans mon compost.
- **pailler mon jardin et mon potager avec mes feuilles et mes tontes** : je les dépose aux pieds de mes plantations pour protéger et améliorer la croissance des végétaux tout en diminuant le



développement d'herbes indésirables.

- **composter les déchets du jardin et de cuisine.** Ils se transforment en engrais naturel et gratuit qui nourrira mon potager, mes plantes en pot etc. Même en appartement je peux faire mon compost avec un lombricomposteur.

Devant l'augmentation du volume de déchets verts apportés en déchetterie

(42 % des apports en 2018), le coût de gestion et l'impact environnemental, et pour nous inciter à gérer nos déchets à la source, le SYDED a décidé de restreindre le nombre de passages à 10/an/foyer et dans la limite totale de 10 m³ (pour les particuliers).

Le SYDED nous accompagne dans ce changement :

- pour le compostage domestique ou partagé, il propose des prix réduits sur des composteurs (50 % du prix réel)
- pour le broyage des branchages, une aide financière peut être accordée en 2019 pour l'acquisition ou la location par un particulier d'un broyeur.
- il répond à toutes nos questions et peut nous accompagner (par exemple pour mettre en place un projet de compostage collectif au pied de mon immeuble).

Une question ? Contactez le SYDED au 05 55 12 12 87 www.syded87.org.

🗑️ Et notre commune : quelles actions met-elle en place pour le tri des déchets ?

1 - La commune participe à cet effort de gestion des déchets verts en utilisant des composteurs (1 au centre de loisirs, 1 à l'école et 1 pour les logements et bientôt 2 supplémentaires accessibles aux habitants). Elle proposera une formation « compostage » aux agents municipaux.

2 - Elle dote ses locataires de petits bacs de collecte des ordures ménagères et instaure une convention « tri » pour la location de la salle polyvalente, pour inciter ceux qui ne le feraient pas encore à trier les déchets.

3 - Elle va renforcer la signalétique pour

le tri au cimetière déjà mise en place (déchets verts/pots/fleurs artificielles).

4 - Elle pratique le tri des papiers à la mairie et l'école.

5 - Le centre de loisirs proposera des actions autour du tri et des déchets.

VIE ASSOCIATIVE

Comité des fêtes : une nouvelle année riche en animation

La nouvelle équipe conduite par Jean-Pierre FAURIE a repris ses festivités.

En février, un repas dansant petit salé/lentilles a été organisé en faveur de Mathis, enfant polyhandicapé dont la mère est originaire de la commune. Même si qu'une cinquantaine de personnes est venue au repas, l'association a pu néanmoins soutenir les parents de l'enfant dans leur projet d'acquisition de véhicule adapté.

En juin, l'équipe a animé trois jours de festivités. Le programme riche et innovant a amusé petits et grands.

Samedi après-midi, 54 participants ont participé à la Holi run. Il s'agit d'une course colorée pour toutes les générations. Après un échauffement, les coureurs sont partis de l'étang, ont traversé le Bourg, quelques lotissements et l'école. La course était ponctuée de zones de couleurs et de défis : un casse-boîte, une pyramide humaine et une cueillette de flammes. L'arrivée était marquée par un jeter de poudre final suivi d'un goûter.

Le soir, pour la première fois, l'association proposait un marché semi-nocturne composé de producteurs et d'artisans locaux. Malheureusement, de nombreux exposants étaient absents, certains sans en avoir prévenu les organisateurs. L'association et les participants étaient quelque peu déçus et l'association retravaillera sur cette animation.

Le dimanche matin, une trentaine d'exposants est venue exposer lors du traditionnel vide-greniers. La météo incertaine a retardé leur installation. Mais l'arrivée du soleil a amené le public et les bonnes affaires. Parallèlement, le matin, le traditionnel concours de pêche était organisé. Une trentaine de pêcheurs était présente et était satisfaite des prises. Le premier prix adulte a été remporté par une dame ! Félicitations à elle et merci aux pêcheurs de leur participation fidèle au cours de toutes ces années.

Pour la première fois, l'UNASS (Union Nationale des Associations de Sauveteurs Secouristes) proposait gratuitement aux passants des informations et des mises en situation en matière de secourisme humain et animalier.

Le dimanche soir, le feu d'artifice a ravi les participants qui ont salué la fidèle qualité du prestataire.



Durant ces trois jours, la fête foraine et la restauration étaient sur place.

Le programme n'est pas terminé. L'équipe se prépare activement à accueillir, en concertation avec la Mairie et l'École Buissonnière, deux concerts dans le cadre de la 14^e édition du Buis Blues Festival.

Ils seront donnés le jeudi 22 août à partir de 19 heures sur la place de la Mairie. Chamborêt accueillera deux groupes : Dalva (groupe franco-belge) et Lysa Lystam Family Band (groupe suédois dont c'est la première représentation en France).

L'équipe attend le public nombreux !

Les festivités du comité continuent. Un loto est prévu en octobre et à la demande générale la soirée tartiflette/karaoké en novembre sera reconduite.

Le comité remercie les agents municipaux (administratifs et techniques) ; les écoles de Chamborêt et de Vaulry ainsi que les partenaires de leur soutien.

L'équipe vous souhaite de belles vacances d'été et vous donne rendez-vous bientôt.



VIE ASSOCIATIVE

Association Chamborêt Détente

L'assemblée générale de l'Association Chamborêt Détente, a eu lieu le 4 juin 2019 pour faire le bilan de l'année écoulée, prévoir les activités de la rentrée et renouveler le bureau.

Il a été décidé de continuer les trois activités en septembre, à savoir :

GYM TENDANCE: gliding, kick-boxing, zumba, cardio : baguettes et steps, **le jeudi de 19h45 à 20h45**, dès le 12 septembre 2019 à la salle polyvalente.

GYM D'ENTRETIEN: pilâtes, gym posturale, renforcement musculaire,

souplesse, équilibre et travail de la mémoire; **le mardi de 14h15 à 15h15**, dès le 10 septembre 2019 à la salle polyvalente.

SOPHROLOGIE: relaxologie, cohérence cardiaque, méditation de pleine conscience, **le mardi de 20h à 21h30**, dès le 10 septembre 2019 à la salle de jeux de l'école.

Nos cours sont toujours assurés par des professionnels diplômés : Anyse BAZIN et Régis CORNERIE.

Election du bureau : Sylvie Lamaud,

secrétaire, a donné sa démission. Merci à elle pour ces années de collaboration. Florence Divers a proposé sa candidature, nous lui souhaitons la bienvenue.

Composition du bureau: Secrétaire : F. Divers; Secrétaire adjointe : S. Brun; Trésorier : J.-P. Piquet; Trésorière adjointe : Ch. Brosset; Vice-Présidente : M.-C. Mérigot; Présidente : M. Ribière.

ACD vous souhaite un très bel été et vous attend en septembre pour démarrer une nouvelle année de remise en forme ou d'entretien.



Au fil du temps

Le 24 mars dernier ; les danseurs se sont rassemblés une nouvelle fois sur la piste avec l'orchestre de Gabriel BREDIER. Bonne affluence malgré de nombreux malades, avec à la clé, une soupe à l'oignon « améliorée ». Très appréciée des participants. Rendez-vous le 24 novembre prochain avec Alexis Musette.

Jeudi 16 mai, nous sommes partis en direction de Chassenon où chacun à son rythme a pu effectuer la visite des thermes gallo-romains de Cassinomagus. A 12h15, départ pour Saint-Laurent-de-Céris où nous avons été agréablement accueillis et où nous avons savouré un très bon repas. Merci au chef ! l'après-midi ; visite des lacs environnants avec petite promenade digestive !! retour en fin de journée ravis de cette escapade. A bientôt en septembre.



APE : Une année scolaire qui s'achève...



Cette année encore, les habitants, les enseignantes, les municipalités et les parents d'élèves se sont mobilisés à chaque événement organisé par l'association des parents d'élèves. Le marché de Noël, le marché aux fleurs et la nouveauté

de cette année : la soirée créole ont permis de financer de nombreux projets pédagogiques. Les enfants scolarisés à Chamborêt ont pu assister à un spectacle d'Isabelle Besse, aller à la patinoire et faire 2 sorties scolaires. Les enfants ont préparé pour la fête de fin d'année, un beau spectacle sur le thème médiéval avec un buffet alimenté par les parents.

Les enfants scolarisés à Vaulry ont pu également assister à un spectacle d'Isabelle Besse, aller à la piscine et faire une sortie scolaire de 2 jours sur le site de Saint Pardoux. Le spectacle de fin d'année était sur le thème du cirque, le

thème de l'année. Sans les bénévoles, les municipalités et les enseignantes, toutes ses opérations ne pourraient avoir lieu.

Le bureau ainsi que les membres actifs de l'APE tiennent à remercier chaleureusement les enseignantes pour leur dynamisme et leur dévouement, les municipalités pour leur soutien, l'ensemble des bénévoles et souhaitent que la mobilisation perdure pour de belles actions festives dans l'intérêt de tous les enfants.

Nous vous souhaitons un bel été. A la rentrée prochaine....

VIE ASSOCIATIVE

A.S. Judo Saint-Jouvent/Chamborêt

Rapport sur l'activité de l'association pour l'année écoulée: Le Club propose la pratique du Judo par un professeur diplômé d'Etat, compétiteur de haut niveau. Les cours sont enseignés dès l'âge de 4 ans le mardi de 18 h à 19h30, pour les adultes un cours de Taïso est donné jusqu'à 20h30. Pour les 6/12 ans le vendredi de 18 h à 19 h, puis les ados et adultes jusqu'à 20h30. La saison 2018-2019 s'est terminée le 21 juin 2019 lors de la remise des ceintures avec 62 licenciés.

Tarifs pour la saison 2019 – 2020 : Les tarifs vont évoluer, 40 euros pour la licence et 32 euros par trimestre.

Manifestations: Les adhérents ont eu en charge la vente des calendriers à l'effigie du Club ce qui a permis au joyeux père Noël de gâter nos judokas par un sac isotherme. La soirée s'est terminée par un pot de l'amitié.

Le repas annuel choucroute ou Poulet basquaise était prévu le samedi 6 avril 2019 (Salle des Fêtes de Chamborêt) celui-ci a été annulé suite aux manques de convives et à l'absence de bénévoles pour nous aider.

Compétitions: Beaucoup de judokas du Club sur les divers tournois



départementaux. Nos 2 compétiteurs Benjamins font encore de beaux podiums sur la Région.

Ceintures: remise des grades supérieurs aux judokas sous la présence des parents le 21 juin. La soirée s'est terminée par un pot de l'amitié. Une équipe de poussin a été composée avec le club de Condat pour participer au circuit poussin par équipe qui a fait un podium et s'est classée pour les tournois régionaux.

Le président remercie tout particulièrement les membres du bureau ainsi que les membres actifs qui s'investissent autant qu'ils le peuvent, ainsi que les secrétaires de mairie pour

leur gentillesse et disponibilité. C'est une section dynamique et familiale. Il est évident que le club accepte toute personne bénévole désirant s'investir. Il suffit juste de donner un peu de son temps lors des manifestations. La situation financière du club se maintient et reste « légèrement » positive suite aux actions proposées et réversion de l'Omnisports en 2018

Renouvellement des membres du conseil d'administration; Présentation du Bureau: Présidents d'honneurs: (Maires) MM. DUPRAT et FAUCHER, Président de la section Judo/Jujitsu/Taïso: M. Gérard DOUDET, Trésorière: Mme Marie Laure LEJAMTEL, Secrétaire: Mme Sandrine JARLIER.

AMIDEUROPE fait le bilan

Le 22 mars les 278 membres du comité de jumelage étaient convoqués pour l'Assemblée Générale annuelle. Avec seulement une centaine de présents ou représentés, c'est clairement une déception pour l'équipe du bureau. Toutefois ceux qui ont fait l'effort de se déplacer ont approuvé avec une belle unanimité aussi bien le rapport moral que le bilan financier 2018. La soirée s'est poursuivie sur un mode plus festif avec un Dîner animé avec talent par Isabelle et Alain.

Vaulry: SOIRÉE DE GALA. Pour la 5e fois, le Comité de Jumelage conviait une troupe de comédiens amateurs à se produire sur la scène de la salle polyvalente. Cette année, « 3 poils et 1 ch'veu » présentait une comédie d'ERIC DELCOURT: « La sœur du grec ». Comme lors de l'édition précédente, c'est une salle bien garnie qui répondait, par ses éclats de rires, aux salves de répliques hilarantes décochées par ces truculents comédiens. Les organisateurs adressent un grand merci à toute la compagnie,

comédiens, décorateurs et régisseurs, pour la qualité de leur prestation et leur sympathie. Un grand merci également aux spectateurs qui nous suivent à chaque représentation; leur confiance est notre récompense.

UN TOURNOI RÉUSSI: Même le ciel, un instant menaçant, a bien voulu ensoleiller ces deux journées de tournoi de football à Nantiat. Les jeunes italiens, en peu secoués par la tempête du vendredi durant leur vol, sont arrivés les premiers, suivis des Espagnols et rejoints par les Allemands et les Polonais un peu plus tard dans la soirée, retardés eux par les bouchons routiers de ce week-end prolongé. Une fois restaurée, toute cette dynamique troupe prenait le chemin du gymnase pour y installer son campement, dans une joyeuse cacophonie. Le samedi matin, après l'émotion de la présentation des équipes et de l'exécution des hymnes nationaux, le sport pouvait débiter, pour deux belles journées de compétition. Le tournoi prenait fin le dimanche avec la remise des trophées à chaque équipe,

par les représentants de nos instances de tutelle et quelques vieilles gloires de l'US Nantiat. À noter qu'une distinction individuelle, pour le meilleur joueur du tournoi, a été attribué à une demoiselle, capitaine de l'équipe d'Olawa; un joli clin d'œil mérité en cette année de mondial féminin de foot en France. Après une première édition de rodage en 2017, la formule de 2019 a parfaitement fonctionné grâce à l'investissement personnel des nombreux bénévoles du club et du président Jean Claude THOMAS que le comité de jumelage tient à remercier chaleureusement. En effet préparer et servir une centaine de repas à de jeunes affamés, chaque matin, chaque midi et chaque soir pendant 3 jours, n'est pas vraiment de tout repos! La commission « convivialité » d'Amideurope peut le confirmer. Et maintenant tous ces footballeurs en devenir vont rêver à l'édition 2019 en Allemagne... ou ailleurs?

Gino Turbian, vice-président

JEUNESSE

ALSH

Le centre de loisirs communautaire de Chamborêt, accueille les enfants toute l'année et leur propose pour les vacances un programme riche et varié, de découvertes et d'initiation... « 2018/2019 est un bon cru avec 328 enfants âgés de 3 à 17 ans, inscrits. Un centre attractif et de confiance pour les familles et pour les copains de la glayeu », souligne John Henry PERE, directeur du centre. Les enfants bénéficient de programmes pensés selon leur tranche d'âge et leurs centres d'intérêts, grâce à l'implication de 24 animateurs qui travaillent par période sur la structure.

Les jeunes d'ELAN LIMOUSIN AVENIR NATURE se sont régalez sur les pistes du Mont-Blanc. Semaine réussie pour la 8^e édition du séjour ski organisé par la communauté de communes ELAN! 47 enfants de 8 à 17 ans ont cohabité et skié pendant une semaine à Crest Voland dans les Alpes. Pour certains, c'était l'occasion de se retrouver et pour d'autres l'opportunité de se faire de nouveaux copains dans une ambiance conviviale et dans le respect de la vie en collectivité. Tous les skieurs, débutants et confirmés ont pu profiter de la bonne neige sous la houlette de John-Henry, Céline, Zachary, JB, Pascal, Tanou et Séb. Un grand merci aux animateurs, ils ont fait preuve d'un grand professionnalisme et ont permis le bon déroulement du séjour.

Retour vers la planète. ÉTÉ 2019.



La communauté de communes ELAN LIMOUSIN AVENIR NATURE, active dans le respect de la nature, de la gestion des déchets et de l'humain, propose cet été 2019, des projets d'animation autour de « RETOUR VERS MA PLANÈTE ».

- Les thèmes abordés à travers les périodes estivales :
- éco gestes et travail autour du tri et du compostage
 - le jardinage et les joies de la terre avec Jean-Pierre, le ver de terre
 - amener les oiseaux sur notre terrain...
 - création d'un hôtel à insecte!
 - création d'éco-geste et d'activités manuelles (insectes, ponton à animaux...)
 - création de poubelle à « Trouve-Tout ».



Les différents projets seront conduits par les animateurs du centre de loisirs de Chamborêt. Chaque cycle d'animation sera poursuivi pour assurer une certaine continuité sur l'été. Le but des animateurs est de permettre à chaque enfant de devenir éco-raisonnable et responsable de son environnement.

Les actions proposées toucheront directement plus de 300 enfants, et indirectement les parents et les copains.

L'homme se doit d'être le gardien de la nature, non son propriétaire.

PROGRAMME ÉTÉ 2019 :

Séjour Équitation: Peyrat-de-Bellac, 6 jours/ 5 nuits, du 08 au 13 juillet, formule: Nuit en Yourte

Séjour Hermeline: Bussière-Galant, 5 jours/ 4 nuits, du 15 au 19 juillet, Activités: Camping, baignade, course orientation, mini-golf, tyrolienne, accrobranche...

Séjour VENTANAT: Châteauponsac, du 22 au 26 juillet, Activités: Camping, piscine, Mini-golf..., Séjour Découverte

SEXION D'ADOS:

Séjour 1: Hermeline du 08 au 12/07, Activité: Camping, baignade, kayak, course orientation, accrobranche, vélorail...

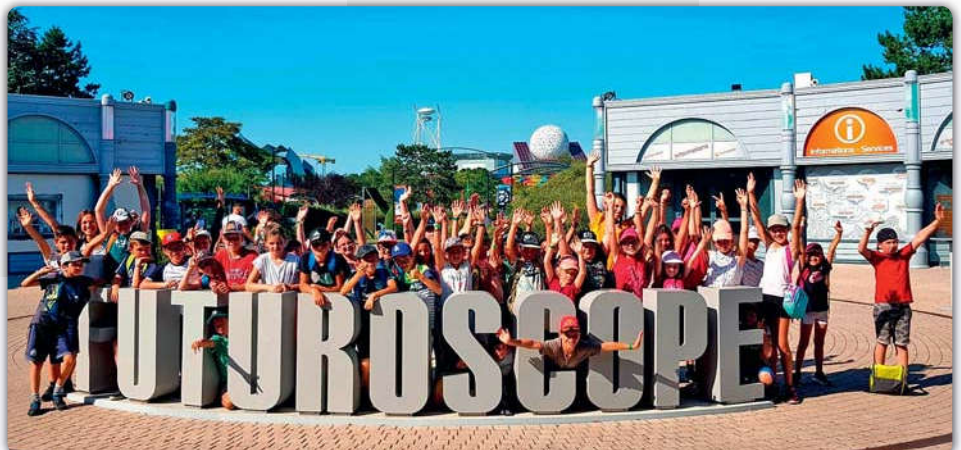
Séjour 2: Châteauponsac du 15 au 19/07, Activité: baignade, terra-aventura...

Séjour 3: Saint-Pardoux du 22 au 26/07, Activité: baignade, catamaran, paddle ...

RPI Chamborêt/Vaulry : 2 classes primées

Cette année deux classes de l'école de Vaulry ont mené un projet sur les écrans.

Les 46 élèves et leurs enseignantes ont réalisé un film de 10 minutes s'intitulant « les écrans mode d'emploi ». Grâce à ce film, les élèves ont remporté deux premiers prix: le prix Julian DESHORS de la citoyenneté et le prix de la ligue contre le cancer. Les enseignantes, Madame RULLIER Elise et Madame VIGNERIE Sandra sont très fières de leurs élèves et du travail accompli. Ce joli projet s'est conclu en beauté par une journée au Futuroscope, offerte par la Maïf partenaire du prix Julian DESHORS.



VIE SCOLAIRE

École de Vaulry : deux jours à Saint-Pardoux



Les 72 élèves de l'école de Vaulry ont fait leur voyage de fin d'année à Saint-Pardoux. Les plus grands ont dormi sous tentes au camping et les plus jeunes dans un bâtiment. Au programme: land art, randonnée de 9 km, voile, canoë et course d'orientation. Un super séjour avec 2 jours de beau temps. Petits et grands étaient ravis.

Cette année les classes de Mesdames RULLIER et VIGNERIE ont participé au projet Fantacirq. Les parents ont pu voir

le numéro "les écrans mode d'emploi" au spectacle de fin d'année. Les 46 élèves sont allés à Nexon le mardi 25 juin pour une restitution, c'était l'occasion de présenter notre travail mais aussi de voir les numéros de tous les participants. Après le pique-nique, un spectacle nous a été offert.

Les classes de Mesdames RULLIER et VIGNERIE ont été reçues le mercredi 26 juin au rectorat de Limoges pour le prix citoyenneté Julian DESHORS. En

effet, ces deux classes ont réalisés un film de 9 minutes se nommant "les écrans mode d'emploi". Les élèves ont reçu une entrée pour le Futuroscope! Un grand merci aux parents venus nombreux pour cette remise.

Les élèves de Vaulry ont aussi reçu un prix pour le concours de la ligue contre le cancer, cette cérémonie a eu lieu le mercredi 3 juillet. Les enseignantes sont très fières de leurs élèves et du travail accompli.

École de Chamborêt : Princesses et chevaliers

Mardi 11 juin on est allés au Château de Lastours. Il y avait toute l'école. Quand on est arrivés au château, il y avait un chevalier, qui nous a raconté l'histoire du château de Lastours.

Ensuite on s'est déguisés en princesses et en chevaliers! On a visité le château en faisant plusieurs activités. On a fait des jeux du Moyen Âge. On a tiré avec une arbalète, on a lancé des balles sur des personnages en bois. Avec un gros sac, il fallait faire tomber des quilles. Il y avait un jeu où il fallait attraper un cerceau comme si on était à cheval avec une lance comme pendant les tournois. On a lancé des fers à cheval sur des bâtons plantés dans le sol.

Le chevalier nous a ensuite montré les casques qu'il y avait au Moyen Âge. Il a aussi fait essayer des cottes de mailles; c'est très lourd, c'est en fer et ça évitait de se faire couper le cou! Il a aussi montré des boucliers, des épées, des fléaux, des haches, des lances. Il a même tiré une flèche avec un arc. Il nous a aussi montré comment on faisait des pièces de monnaie au moyen-âge. Il a pris un marteau et un outil pour faire un rond et après il a pris des outils avec des tampons pour marquer la pièce.



Après, on a regardé des photos du château quand il n'était pas en ruine. On a aussi visité des jardins à côté du

château. C'était une bonne journée... malgré la pluie!

Écrit par les enfants de GS).